

Edito

Bonjour à tous,

Ces quelques lignes pour vous exposer ce qui a été fait ou se fera au sein de notre commune :

*Pour commencer parlons de la **CONSTRUCTION de la SALLE d'ÉVOLUTION SPORTIVE***

Les travaux débuteront en juillet. Cette salle permettra de répondre aux besoins liés à la pratique du sport des scolaires mais aussi à ceux entraînés par les Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Pendant la pause méridienne elle offrira aux enfants de meilleures conditions d'hébergement pour leur bien être et celui de leurs encadrants.

Le financement de ce projet est couvert pour environ 25 % par le département et l'état, le reste est pris en charge par la commune qui autofinance pour moitié et sollicite, pour la moitié restante, un prêt bancaire.

*Puis évoquons la **CRÉATION d'un CHEMINEMENT PIÉTONNIER** du MARTINET à l'entrée du lotissement « LES ALLÉES du BOURG »*

L'étude de ce projet démontre que le moins onéreux est de fraser le talus droit de la route pour créer un trottoir de 1 mètre 50, protégé par une bordure en béton. Ce projet serait financé à 50% par la commune et à 50% par le département.

*Continuons avec **les ACTIVITÉS LUDIQUES et SPORTIVES***

La mise en place de ces activités, en matinée, pour les enfants de 6 à 12 ans pendant une semaine lors des vacances scolaires de février et d'avril, a répondu à une attente des familles et semble avoir donné entière satisfaction.

Le portage administratif est assuré par le FCSQ (Football Club St Quentinnois) et l'encadrement confié à des intervenants diplômés d'état de **l'Association Profession Sport 38**, agréée par l'éducation nationale et le département qui prend en charge le coût des temps de déplacements des professionnels ainsi que le prêt du matériel.

La commune, quant à elle, finance la moitié du stage de chaque enfant, l'autre moitié reste à la charge des familles à raison de 25 euros par semaine et par enfant. Vingt enfants par semaine ont été ainsi accueillis. Sur juillet, les activités seront proposées sur trois jours du 6 au 8, seulement si les intervenants de **l'association Profession Sport 38** sont disponibles.

Des nouvelles de la source du GOURET ? Après sept ans de démarches, les travaux de captage de la source du Gouret vont pouvoir commencer dans le courant du deuxième semestre 2016.

L'alimentation en eau de l'ensemble du quartier du Gît sera alors sur-pressée et le débit s'en trouvera bien amélioré.

*Et enfin nous pouvons nous interroger sur la prochaine **FUSION INTERCOMMUNALE !***

Dix communes dont St Quentin (sur les vingt qui composent la 3C2V à laquelle nous appartenons) ont voté contre le schéma imposé par la Préfecture.

Malgré tout, la **Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors** (3C2V), la **Communauté de Communes du Pays de St Marcellin** et celle **de la BOURNE à l'ISÈRE** fusionneront au 1er janvier prochain.

Plus que quelques semaines et les vacances seront là. Aussi je vous souhaite de passer de bons moments en famille, au soleil, si toutefois le temps arrête ses petits caprices...

Jean Pierre Faure, votre Maire

CONDENSÉS des PRINCIPAUX POINTS ÉVOQUÉS LORS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les compte-rendus des conseils sont disponibles dans leur intégralité en mairie et sur le site internet www.saint-quentin-sur-isere.fr

CONSEIL du 7 DÉCEMBRE 2015

◆ Opposition unanime au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par le Préfet qui oblige la **Communauté de Communes Chambaran Vinay Vercors** (3C2V) à laquelle nous appartenons, à fusionner avec la **Communauté de Communes du Pays de St Marcellin** et la **Communauté de Communes de la Bourne à l'Isère**.

◆ Convention de mise à disposition des agents des services techniques communaux à la 3C2V;

◆ Plantation avec les enfants de l'école élémentaire, classe CE1, de 1600 arbres financés par **C'PRO** près du lagunage en zone humide des Oves ;

◆ Mise en place d'activités sportives et ludiques pour les enfants de 6 à 12 ans, encadrées par « **Profession Sport 38** » pendant certaines vacances scolaires en partenariat avec le FCSQ (Football Club de St Quentin)

◆ Possibilité de bénéficier des animations de la MC2 (GRENOBLE) pour un coût raisonnable (projet porté par l'association Saint Quentinoise, « LES SAISONS de la CULTURE »).

CONSEIL du 25 JANVIER 2016

◆ Création d'un chemin piétonnier entre le Martinet et le lotissement « LES ALLÉES du BOURG » ;

◆ Attribution des marchés de travaux de la SALLE d'ÉVOLUTION SPORTIVE.

CONSEIL du 15 FÉVRIER 2016

◆ Approbation de la modification n° 2 du PLU ;

◆ Approbation du plan de financement de la SALLE d'ÉVOLUTION SPORTIVE.

CONSEIL du 11 AVRIL 2016

◆ Budget principal 2015

Compte administratif excédentaire de **1 176 720.09 €** qui permet de couvrir le déficit d'investissement de **281 898.23 €** et de reporter **894 821.86 €** à la section fonctionnement du budget primitif 2016 ;

◆ **Budget primitif 2016** équilibré à **2 319 259,86 €** en fonctionnement, **2 473 994,38 €** en investissements. Taux des impôts locaux inchangés : 11.62 % taxe habitation, 18.79 % taxe foncier bâti, 57.01 % taxe foncier non bâti ;

◆ Mise en place des prélèvements automatiques pour tous les services (cantine, garderie, etc...) ;

◆ Demande de fonds de concours à la 3C2V pour révision du PPRI (Plan Prévention Risque Inondation) (zone du Gouret).

LES ÉCOLES

Information à l'attention des nouveaux parents et des nouveaux arrivants

St Quentin compte deux écoles, une maternelle à deux classes et une élémentaire à cinq classes avec un effectif global d'environ 180 enfants.

Les écoles fonctionnent :

➤ tous les matins de **8h30 à 11h30**
➤ l'après-midi (sauf le mercredi) de **13h30 à 15h45**.

La mairie propose à tous les parents qui le souhaitent, une garderie le matin et le soir (ainsi que le mercredi midi) et un service de restauration les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Ces

services sont payants et peuvent accueillir les enfants de façon régulière ou occasionnelle.

Depuis la rentrée 2015, la mairie a organisé les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) pour accompagner la mise en place des nouveaux rythmes **de 15h45 à 16h30**.

Ces activités sont encadrées par du personnel communal, des enseignants et des animateurs qualifiés. Elles sont gratuites.

Actuellement, nous proposons des jeux d'opposition, du hiphop, du

théâtre, de la relaxation, de l'éveil musical, des jeux et de l'aide aux devoirs. Depuis peu, grâce à l'association « lire et faire lire », nous avons ajouté des temps de lecture d'albums pour les CP/CE1.

Si votre enfant doit fréquenter une de nos écoles à la rentrée et qu'il n'est pas encore inscrit, vous pouvez déjà passer à la mairie pour une préinscription et prendre contact avec l'école pour l'inscription définitive.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de la mairie
www.saint-quentin-sur-isere.fr

ZOOM SUR LES POMPIERS

Mieux connaître LES POMPIERS

Entrevue avec Patrick SALINGUE, lieutenant à la caserne de ST QUENTIN

Qui sont les sapeurs pompiers?

Ce sont des hommes et des femmes qui ont 18 ans minimum.

Qu'ils soient professionnels, militaires comme les sapeurs pompiers de Paris ou les marins pompiers de Marseille ou volontaires comme à St Quentin, tous les sapeurs pompiers dépendent du Ministère de l'Intérieur.

Comment devient-on sapeur pompier volontaire ?

On devient sapeur pompier volontaire sur la commune de son domicile.

A St Quentin, il faut se présenter à la caserne pour y rencontrer Patrick SALINGUE, ou son second, l'adjudant Jérôme GLÉNAT, puis se soumettre par la suite aux examens médicaux et tests sportifs obligatoires.

A partir de 12 ans tout jeune qui le souhaite peut rejoindre les JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers).

Une fois à la caserne, quel est le parcours d'un sapeur pompier ?

Le sapeur pompier volontaire a trois ans pour effectuer sa formation initiale.

Celle-ci est découpée en différentes semaines de stages, chacun d'une durée de 40 heures

- ◆ le « transverse » ;
- ◆ le « secours à la personne » ;
- ◆ les « opérations diverses » ;
- ◆ « l'incendie 1 » ;
- ◆ « l'incendie 2 ».

Ces stages ont lieu dans une caserne du département de l'Isère ou à l'école départementale du SDIS à la Côte St André ; Ils sont inscrits sur un calendrier annuel et suffisamment nombreux pour la disponibilité du volontaire.

Chaque module réussi confère au sapeur pompier volontaire le droit d'assurer les départs en intervention correspondants.

A l'issue de ces stages, le sapeur pompier volontaire devient « équipier tous engins ».

S'il le désire, il peut poursuivre sa formation, toujours à travers une série de stages, pour changer de rôle, accroître ses compétences et devenir

- ◆ « chef d'équipe tous engins » (73 heures) ;
- ◆ « chef d'agrès une équipe tous engins » (80 heures) ;
- ◆ « Chef d'agrès tous engins (84 heures).

Son ancienneté et ses nouvelles compétences lui permettent alors d'accéder aux grades supérieurs dans la catégorie de sous officiers (de caporal à adjudant chef). Puis l'accès à la catégorie Officier (lieutenant, capitaine, commandant, lieutenant-colonel et colonel) se fait par concours.

Enfin le sapeur-pompier volontaire assure le maintien de ses acquis par

- ◆ la formation continue annuelle OBLIGATOIRE de 40 heures (20 heures d'incendie et 20 heures de secourisme) ; Si le pompier n'effectue pas cette formation annuelle il peut être suspendu et pour réintégrer la caserne il devra retourner en stage à l'école de La Côte St André .
- ◆ une visite médicale annuelle.

De qui dépendent les sapeurs-pompiers ?

Les sapeurs-pompiers volontaires dépendent du Service Départemental d'Incendie Secours, le SDIS, dont le siège social est situé à FONTAINE.

La caserne de St Quentin appartient au Pays Voironnais avec les casernes de Beaucroissant, Charavines, Charnècles, La Buisse, La Murette, Moirans, St Etienne de Crossey, Tullins et Voiron.

Dans le département de l'Isère il y a environ cent vingt sapeurs pompiers volontaires recrutés chaque année.

Et à St Quentin ? Les sapeurs pompiers volontaires, au nombre de quinze, ont une moyenne d'âge de 35 ans. La caserne compte un officier lieutenant, trois adjudants, deux sergents, quatre caporaux, cinq sapeurs-pompiers, un pompier 2^{ème} classe.

Ils ne sont pas rémunérés, mais perçoivent une petite vacation par intervention, et peuvent prétendre à une retraite.

Pas de gardes imposées dans notre caserne, chacun s'inscrit selon ses disponibilités.

Une fois par mois, une manœuvre d'environ trois heures est imposée à la caserne et est comptabilisée dans les heures de formation obligatoires.

Que pouvez-vous nous dire à propos des interventions ?

Chaque fois que le 18 ou 112 est composé, l'appel arrive automatiquement au SDIS qui juge de la gravité et de l'urgence de l'appel et déclenche le système. Le SDIS qui dispose des plannings des différentes casernes désigne les sapeurs pompiers qui doivent partir sur l'intervention selon leur disponibilité et leur formation, avec le véhicule et le matériel adapté. Le SDIS prévient le médecin s'il le juge nécessaire.

Le pompier qui est bipé a neuf minutes pour se rendre sur place, sinon le SDIS bipe une autre caserne.

La sirène est à nouveau devenue obligatoire, elle ne sert pas à regrouper les sapeurs pompiers, mais sonne en cas de situations graves. Elle est gérée par la SÉCURITÉ CIVILE.

De quel matériel disposez-vous à ST QUENTIN ?

- ◆ Un **VL** (Véhicule Léger) pour secours à la personne (départ avec deux ou trois pompiers) ;
- ◆ un **FOURGON** (pour six pompiers) ;
- ◆ un **VTU** (Véhicule Toute Utilité), équipé d'un groupe électrogène, d'une pompe pour inondation, du nécessaire pour l'ouverture de porte, utilisé pour secourir les animaux, couper les arbres etc...
- ◆ un fourgon **FPTL** (Fourgon Porte Tonne Léger) porteur d'eau.

Et l'AMICALE des SAPEURS-POMPIERS, c'est quoi alors ? Comme nous le précise Fabien FOUREL, son président, il s'agit d'une association loi 1901 dont le but est de maintenir un esprit de camaraderie et d'entente entre les hommes et les femmes de la caserne. Elle organise des journées familiales qui réunissent les pompiers en exercice et les retraités (arbre de Noël, soirée de Sainte Barbe, journée nationale des sapeurs-pompiers avec dépôt de gerbe sur les tombes des anciens sapeurs pompiers St Quentinnois). Elle permet aux « amicalistes » de participer à différentes compétitions sportives (départementales, régionales et internationales). Elle assure la restauration des sapeurs pompiers lors des interventions de longue durée. Pour se financer, l'amicale organise diverses animations (journée boudins, vente des calendriers, etc...) et perçoit aussi une subvention communale.

Pour conclure, ce qui anime les sapeurs pompiers, c'est, selon Patrick, l'esprit d'entraide et le travail en équipe.

Merci Patrick d'avoir répondu à nos questions et d'avoir comblé nos lacunes !!!



FORUM des ASSOCIATIONS

Vendredi 2 septembre
de 16 h 45 à 19 h - Salle socioculturelle

Pour vous, habitants de la commune, l'occasion de découvrir les activités variées que vous offrent les associations St Quentinnoises ;

Pour vous, associations, la possibilité de mieux vous faire connaître et de partager vos expériences ;

Pour tous, un moment convivial de rentrée.



DU NOUVEAU pour le TRI

Depuis le **1^{er} juin** le tri c'est pour tous les emballages plastiques,

Déchets : maintenant, tous les emballages se trient !

Depuis le 1^{er} juin, tous les emballages, sans aucune exception, sont à déposer dans les conteneurs jaunes. Finies donc nos hésitations face au tri des déchets ! Tout devient plus simple : pots, barquettes, tubes, dosettes, films, sachets, blisters en plastique rejoignent désormais les filières de recyclage des plastiques avec les bouteilles et les flacons.

Trier un geste de plus en plus utile

L'amélioration de la qualité de notre tri permet aux industriels d'exploiter de nouvelles filières pour recycler nos déchets. Grâce à l'augmentation des tonnages collectés, les centres de tri et les filières de recyclage pourront créer de nouveaux emplois. L'impact d'un tri de qualité est donc environnemental mais également socio-économique.

Objectif : encourager le recyclage

Rendu plus simple et plus facile, le tri de nos déchets plastiques devrait, en effet, nettement progresser pour dépasser très vite le seuil des 23 % atteint ces derniers temps.

Cette évolution a été anticipée par le centre de tri Athanor qui reçoit et traite les déchets recyclables de tout notre territoire. Situé à La Tronche, il a fait l'objet de travaux d'adaptation financés par Eco-Emballages.

L'amélioration des performances est un atout réel pour relancer et augmenter le recyclage des cinq collectivités qui se sont engagées dans cette démarche ; nous sommes 572 000 habitants à adopter ces nouvelles pratiques.

Ça devient beaucoup plus simple !

Désormais plus de casse-tête. Il suffit juste de respecter quatre règles très claires :

- ◆ mettons tous nos emballages dans le conteneur jaune !
- ◆ pensons à bien les vider, inutile de les laver !
- ◆ déposons-les en vrac (pas dans un sac) dans le conteneur jaune !
- ◆ continuons à trier et à déposer nos papiers dans les conteneurs bleus et nos verres dans les conteneurs verts.

TOUS LES EMBALLAGES PLASTIQUES



DÉPART à la RETRAITE

Marie-Thérèse ORSINI, née NUGUES, St-quentinoise d'origine, dont le dynamisme n'a d'égal que la bonne humeur, aura passé près de dix-huit ans au service des Saint-Quentinois.

En 1998, elle intègre les services de la Communauté de Communes Vercors Isère (CCVI), puis rejoint les services communaux, en janvier 2012.

Avec efficacité et sourire, elle s'est assurée, toutes ces années durant, que les bâtiments communaux, notamment les écoles, soient propres et accueillants.

Elle a formé, avec Annick Guichard, un joli duo.

Annick est désormais accompagnée dans ses missions de Christina BOUTON et Léa NAON.

Nous souhaitons une excellente retraite à Marie-Thérèse, et nul doute que nous la croiserons dorénavant encore plus souvent, sur les routes de la plaine, perchée sur son deux-roues !



AGENDA

- | | |
|---------------------------|--|
| 17 juin 19 h | Assemblée Générale du FOOT CLUB ST QUENTINOIS à la salle du stade ; |
| 9 juin 19 h | Démonstration de HIP HOP, salle socioculturelle, SPORTS et LOISIRS ; |
| 10 juin 19 h | Médiathèque Spectacle de rue - Cie LA BATOOK (BATUCADA) déambulation dans ST QUENTIN ; |
| 13 juin 19 h | Démonstration de ZUMBA, salle socioculturelle, SPORTS et LOISIRS ; |
| 17 et 18 juin 20 h | Gala de danse (éveil et modern jazz) salle socioculturelle, SPORTS et LOISIRS ; |
| 20 juin 19 h | Démonstration de JUDO, salle socioculturelle, SPORTS et LOISIRS ; |
| 21 juin 20 h | Fête de la musique place Charles Daclin - ÉCHO du BAS GRÉSIVAUDAN ; |
| 24 juin 20 h | Concert annuel à l'église - nouvelle chorale LES VOIX DO RÉ, avec la participation du quatuor de saxophones de l'ÉCHO du BAS GRÉSIVAUDAN ; |
| 29 juin 8 h 30 | Audition des élèves de l'école de musique - salle socioculturelle ; |
| 29 juin 15 h 30 | Médiathèque, après midi contes en musique |
| 2 juillet 10 h | Fête des écoles au stade du Gît - le SOU des ÉCOLES ; |
| 3 juillet dès 6 h | Vide grenier, rues du village, ASSOCIATION du CLOCHER
11 h 30 animation musicale par l'ÉCHO du BAS GRÉSIVAUDAN ; |
| 5 juillet 15h45 | Fin des classes |
| 13 juillet 21 h | Spectacle pyrotechnique au stade, concert de l'Écho du Bas Grésivaudan
buvette tenue par la chorale LES VOIX DO RÉ . |
| 24 juillet 11 h | Animation musicale par l'ÉCHO du BAS GRÉSIVAUDAN lors de la 20ème fête du village à MONTAUD. |
| 2 septembre 16h45 | FORUM des ASSOCIATIONS, salle socioculturelle |
| 18 et 19 septembre | Journées du Patrimoine sur le thème « journée des tuileries de ST QUENTIN » SPIA, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30, salle socioculturelle |

Une nouvelle adresse pour le pôle emploi de Voiron

Dans un souci constant d'amélioration de la qualité d'accueil des demandeurs d'emploi et des entreprises, l'équipe du Pôle emploi Voiron a déménagé, depuis janvier, dans de nouveaux locaux situés au

73, boulevard Franklin Roosevelt 38500 Voiron.

Sur un plateau d'une superficie de 1 444m², la nouvelle agence, plus fonctionnelle et accueillante, permettra d'offrir un service adapté aux besoins des demandeurs d'emploi et des entreprises et de mieux les accompagner dans leurs démarches.

Par ailleurs, Pôle emploi intensifie ses contacts avec les demandeurs d'emploi ; désormais, **les après-midis seront dédiés** aux rendez-vous :

- personnalisés (avec un conseiller) ;
- collectifs sous forme d'atelier (recherche d'emploi, indemnisation, orientation, Emploi Store).

Nos services à distance restent toujours accessibles aux demandeurs d'emploi et aux entreprises

- sur internet : **www.pole-emploi.fr** (24h/24 et 7jours/7) ;
- par téléphone, en composant le 3949 pour les demandeurs d'emploi ou le 3995 pour les entreprises.

Toutes ces évolutions inscrites dans le projet stratégique PÔLE EMPLOI 2020, visent un seul objectif :

L'ACCÈS ou le RETOUR PLUS RAPIDE à l'EMPLOI

NE PAS DÉRANGER...Rappels

Les travaux de bricolage ou jardinage utilisant des appareils bruyants
NE SONT AUTORISÉS QUE

*** les JOURS OUVRÉS de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ;**

*** les SAMEDIS de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;**

Les DIMANCHES et JOURS FÉRIÉS de 10 h à 12 h.

Pour les travaux à l'occasion de chantiers publics ou privés, les horaires diffèrent, se référer à l'arrêté Préfectoral n° 97-5126 article 4.

Par ailleurs les propriétaires ou utilisateurs de piscines doivent prendre des mesures afin d'éviter toute nuisance sonore pour les riverains.

LE VOISINAGE

L'abolement des chiens fait partie des troubles de voisinage. Pour respecter la tranquillité des voisins, pensons à mettre en œuvre les solutions qui empêchent à nos toutous de leur tenir une « compagnie » pas forcément souhaitée.

ÉTAT CIVIL

Naissances

En 2015 **Charlène**, le 4 septembre chez David LASBRAUNIAS et Elodie BERTEA
Nawel, le 15 octobre chez Hammou AGRAR et Fatiha El MALLA
Aleandro, le 24 octobre chez Antoine CALASCIBETTA et Sandra OLIVIERI
Léo, le 17 novembre chez Thomas FAURE et Jiraporn CHUCHEEP
Eduardo, le 25 novembre chez Nelson ESTEVES MACIEL et Juliana LIMA BOGAS
Sakina, chez Sébastien FERRANTE et Hind KOURRAD née le 29 novembre

En 2016 **Soan**, le 2 janvier chez Sébastien DOMINGUES et Jennifer OUAZENE
Loëva, le 29 janvier chez Sylvain VILLAYERDE et Cindy BOSSAN
Emy, le 2 février chez Christophe PINTO DOS SANTOS et Lucie NISOLE
Léa, le 9 février chez Vincent GUILLERMET et Emilie SARRAZIN
Eliott, le 24 février chez Pascal DENIS et Auriane MEYERE
Augustin, le 5 mars chez Nicolas BOUSSELET et Marjorie ERARD
Léo, le 13 mars chez Laurent STRIPPOLI et Isabelle SELIER
Rose, le 9 avril chez Guillaume LOMBART et Coralie LONGELIN
Tom, le 17 avril chez Cédric CANILLO et Marie Laure BRACONNIER
Cylian le 27 avril chez Youenn LERAY et Laurence AYMOZ-BRESSOT

Mariages

Jérôme DEQUIER et Valérie LAROCHE le 5 décembre 2015
Charlène MAMIS et Charlotte CARMONA le 4 juin 2016

Décès

Raymonde CARREL le 25 octobre 2015
Josèphe GILIBERT le 22 décembre 2015
Lily BEAU-BLACHE dit DAVID le 27 mars 2016
Paulette BROTEL le 17 avril 2016

AUX NOUVEAUX HABITANTS

Merci de vous présenter au secrétariat de la mairie avec livret de famille ou carte d'identité.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles et garçons) doivent **obligatoirement** se faire recenser à la mairie de leur domicile, au **cours du mois de leurs 16 ans**. Ils doivent se présenter en mairie avec leur carte d'identité et le livret de famille des parents.

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS EST INTERDIT EN ISÈRE

Le Règlement Sanitaire Départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers dont les déchets verts de tonte des pelouses, de taille des haies et plus généralement tous les déchets issus de l'entretien des jardins.

Apportez vos déchets à la déchetterie ouverte

Le lundi 14h à 18 , les mercredis et samedis 8h à 12h et 14h à 18h

ST-QUENTIN MON VILLAGE - Directeur de la publication : Jean Pierre FAURE
Rédaction Commission Communication Elvire Bosch, Joël Faidide, Nicole Giry,
Joëlle Salingue, Miranda Suco, Aimée Batteux, Isabelle Gibour - Impression : Mairie de St-Quentin-sur-Isère

Numéros utiles

Mairie ☎ 04-76-93-60-08
mairie@saint-quentin-sur-isere.fr
horaires secrétariat
lundi 8h30-12h/14h-19h
mardi au jeudi 8h30-12h
vend. 8h30-12h/13h30-16h30
Site internet
www.saint-quentin-sur-isere.fr
Contacts 3C2V
☎ 04-76-36-86-26
infos@ccvinay.fr
http://ccvinay.sud-gresivaudan.org

Horaires déchetterie
Lundi 14h-18h
mercredi et samedi
8h-12h et 14h-18h

Urgence Europe ☎ 112
Pompiers ☎ 18
Samu ☎ 15
Gendarmerie ☎ 17

Médecin Dr Maurice Zilli
☎ 04-76-93-33-54
Kinésithérapeutes

M^{me} Carine Larue-Sanou
☎ 04-76-37-45-24
M^{me} Nadine Schena
☎ 04-76-06-11-66

Infirmières
M^{me} Christine Épailly
M^{me} Claudine Chauvet Santer
☎ 04-76-93-66-11

Chirurgien dentiste
M. J. Jacques COURRÈGES
☎ 04-76-07-34-89

Pharmacie
M^{me} Sandrine POQUET
☎ 04-76-93-68-08
Pharmacie garde ☎ 3945

École maternelle
«Les petites frimousses»
☎ 04-76-93-65-73

École Élémentaire
Louis Pergaud
☎ 04-76-93-60-51

Médiathèque
☎ 04-76-65-80-74

Horaires
Mercredi 9h - 12h/14h - 17h
Vendredi 16h - 19h
Samedi 9h - 12h / 14h - 16h

Taxi Finet Gilles
☎ 04-76-93-65-02
☎ 06-07-09-15-31

EDF (dépannages)
☎ 0810 333 338

Assistante sociale
1 rue Paul Martinais
38470 VINAY
04-57-53-11-20

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Violences conjugales ☎ 1939